

## Les relations entre M<sup>gr</sup> Taché et Hector-Louis Langevin

Andrée Désilets

Volume 37, 1970

La vie religieuse au Manitoba

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1007281ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1007281ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Historia Ecclesiae Catholicae Canadensis Inc.

ISSN

0318-6172 (imprimé)

1927-7067 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Désilets, A. (1970). Les relations entre M<sup>gr</sup> Taché et Hector-Louis Langevin. *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 37, 165–171. <https://doi.org/10.7202/1007281ar>

## Les relations entre M<sup>sr</sup> Taché et Hector-Louis Langevin

Chaque période historique est une réalité unique dont l'historien doit tenir compte pour rendre justice aux événements, aux courants d'idées et aux personnalités qu'il veut étudier. Avant d'aborder les relations qui se sont établies entre M<sup>sr</sup> Alexandre Taché, archevêque de Saint-Boniface, et Hector-Louis Langevin, politique influent du gouvernement fédéral et leader du parti conservateur québécois après la Confédération, il est bon, croyons-nous, de rappeler le climat politico-religieux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au Canada français.

Certes, M<sup>sr</sup> Taché et Hector-Louis Langevin étaient déjà unis par les liens que créaient encore à l'époque les frontières sociales. Les familles Taché et Langevin appartenaient à la même société. Elles étaient toutes deux membres de la bourgeoisie cultivée et policée du Bas-Canada. De plus, la femme d'Hector-Louis Langevin, Justine Têtu, était fille d'un marchand aisé et bien considéré de Rivière-Ouelle. Et, si les circonstances ont fait qu'Alexandre Taché a vécu à Boucherville et étudié à Saint-Hyacinthe, son père était aussi de la région de Kamouraska où il avait occupé un rang distingué. Mais si l'histoire peut aborder les relations entre M<sup>sr</sup> Alexandre Taché et Hector-Louis Langevin, c'est que le climat politico-religieux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au Canada français a souvent convoqué à la même œuvre les chefs politiques et les chefs religieux.

En effet, à cette époque, plusieurs Églises nationales d'Europe affirmaient déjà — non sans lutte, il va sans dire — leur volonté de rencontrer les besoins, les exigences et les aspirations d'un monde marqué par le développement progressif de la conscience personnelle et politique. En général, l'Église se lassait d'être identifiée aux pouvoirs politiques et se refusait à risquer davantage l'humilité, la liberté et la catholicité de son message évangélique. Sans être toujours entendu, le libéralisme appelait à grands cris, avec fougue parfois, avec courage le plus souvent (il faut aujourd'hui l'admettre), le retour de l'Église à sa mission essentiellement spirituelle et évangélique par la renonciation au pouvoir temporel et par la séparation de l'Église et de l'État. De plus en plus, l'Église se niait toute ambition d'entrer en compétition avec les autres États. Elle refusait d'ajouter les infirmités de la société civile qu'elle épousait au poids de ses propres faiblesses de société humaine. Bref, à travers l'Europe, on n'était pas loin de savoir, ce

que Vatican II affirmerait sans hésitation, que l'Église est une humanité qui doit grandir en Dieu seul.

Pendant que le césaropapisme tendait vers son crépuscule dans toutes les nations, même à Rome, au Canada français, qui avait été marqué par les seuls excès du libéralisme sectaire, ou presque, on entretenait l'union des intérêts de l'Église et de la société civile. Très librement, l'Église et le parti conservateur se servaient encore mutuellement et à tour de rôle d'instrument de règne. C'est parce que, à l'époque où vivait M<sup>re</sup> Taché et Hector-Louis Langevin, d'une part, la politique canadienne ne se faisait pas scrupule de politiser l'Église en la liant à son propre régime, et, d'autre part, l'Église canadienne luttait pour garder ses privilèges de régime de chrétienté, qu'il convient d'étudier les relations entre M<sup>re</sup> Alexandre Taché et Hector-Louis Langevin.

L'article 146 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique prévoyait l'expansion territoriale du Canada jusqu'à la Colombie-Britannique. C'est à l'occasion de la mise en vigueur de la politique continentale des Pères de la Confédération que s'ouvrent officiellement les relations entre M<sup>re</sup> Taché et Hector-Louis Langevin.

Deux membres de la famille Taché ont joué un rôle important dans la création de la Confédération canadienne. On sait que, dix ans avant que naisse le Canada fédératif, Joseph-Charles Taché, frère de M<sup>re</sup> Taché, s'était engagé dans l'aventure fédéraliste. Il avait publié dans son journal, le *Courrier du Canada* (qu'il avait fondé et qu'il rédigeait avec Hector-Louis Langevin), une série d'articles sur les avantages d'une fédération de toutes les colonies de l'Amérique du Nord Britannique. Taché y présentait ce qui serait les lignes fondamentales et même secondaires de la Confédération canadienne. On sait également que Sir Étienne-Paschal Taché, oncle de M<sup>re</sup> Taché, avait dû sortir de sa retraite de Montmagny pour diriger le ministère de coalition qui avait pour base l'étude d'un projet de confédération et qui devait amener le changement constitutionnel qui s'imposait. De son pays de mission, l'évêque de Saint-Boniface partageait l'opinion de sa famille sur la Confédération. Mieux, il croyait que la politique continentale « allait faire sortir la Rivière-Rouge et tout le Nord-Ouest de son isolement et l'emporter vers des destinées nouvelles <sup>1</sup> ». D'ailleurs, avant même 1867, il existait déjà à la Rivière-Rouge un parti, nommé le *parti canadien*, qui avait entrevu l'union de la colonie d'Assiniboia au Canada-Uni.

Au lendemain de la Confédération, quand vient le temps d'acquérir les Territoires du Nord-Ouest de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

---

<sup>1</sup> Dom BENOÎT, *Vie de M<sup>re</sup> Taché*, tome II, p. 5 et suiv.

les députés fédéraux de la province de Québec hésitent à appuyer le gouvernement qui, selon eux, agit trop vite dans cette importante question. Le chef des conservateurs québécois, c'est alors George-Étienne Cartier, celui-là même qui est chargé de négocier avec Londres et la Compagnie de la Baie d'Hudson la vente de la Terre de Rupert. Mais Cartier échoue dans sa tentative de rallier au ministère les députés québécois chancelants. Sur un ordre de Macdonald « Now or Never », Langevin trouve les motifs qui font aux Québécois un devoir de voter l'annexion. Si Langevin réussit là où Cartier a échoué, c'est que le fédéraliste, partisan de la politique continentale, se double encore chez lui d'un fervent nationaliste. Langevin rencontre les espoirs exprimés à maintes reprises par M<sup>sr</sup> Taché en vue d'une très forte immigration canadienne-française dans le pays de la Rivière-Rouge et dans tout le Nord-Ouest. Dans le Québec, on assiste alors à un phénomène d'émigration massive vers les États-Unis, phénomène qui agace fort le nationalisme de Langevin: « Il n'y a pas à se le cacher, dit-il, l'émigration a fait au Bas-Canada un mal considérable<sup>2</sup>. » Deux ans seulement après la signature du Pacte fédératif, la politique de grandeur d'Ottawa éveille déjà dans la province de Québec un profond sentiment de frustration, vu la crise économique qui y sévit. Cette politique, pense Langevin, pourrait être corrigée ou du moins rendue acceptable à la population québécoise par une forte émigration vers le pays de M<sup>sr</sup> Taché. Le futur Manitoba deviendrait alors une autre province française où la foi ne serait pas exposée. Les premières relations entre M<sup>sr</sup> Taché et Langevin sont donc marquées au coin d'un véritable nationalisme, bien que leur rêve de colonisation française et catholique du Nord-Ouest ne se soit jamais réalisé. C'est en Ontario seulement que réussira le mouvement migratoire vers les Territoires du Nord-Ouest.

Ni M<sup>sr</sup> Taché, ni Langevin ne prévoient alors les événements tumultueux qui marqueront la prise de possession par le Dominion de son immense et riche empire de l'Ouest. Dès qu'il sent l'irritation des colons et des Métis, M<sup>sr</sup> Taché, qui est le chef social autant que religieux de la colonie de la Rivière-Rouge, se rend au Canada pour obtenir des conditions d'annexion qui assureraient la paix au Nord-Ouest. Il appréhende que les événements ne jettent la population aigrie de son pays de mission dans les bras des États-Unis ou ne provoquent une alliance avec les Féliens qui portent une attention motivée à l'agitation de la Rivière-Rouge. A double reprise, Cartier fait la sourde oreille aux informations et aux avertissements de M<sup>sr</sup> Taché. Celui-ci se rend alors chez Langevin. Vivement inquiet, Langevin demande à M<sup>sr</sup> Taché s'il ne retournerait pas dans sa colonie afin d'y maintenir l'ordre. Mais M<sup>sr</sup> Taché est en route pour Rome, où il doit assister au concile du

---

<sup>2</sup> H. Langevin à J. Langevin, 13 novembre 1871, APQ, CC, FHL 5.

Vatican. On connaît la suite des événements qui amène la première Rébellion du Nord-Ouest et la création de la province du Manitoba en 1870. Quand Ottawa manifeste son regret de l'absence de M<sup>sr</sup> Taché et exprime son désir de le voir revenir dans sa colonie, c'est Langevin qui sert d'intermédiaire. Question d'opportunisme dont Macdonald et les siens savent si bien tous les secrets. Le frère d'Hector-Louis Langevin, M<sup>sr</sup> Jean Langevin, endossera évidemment les désirs du gouvernement canadien que lui exprimera son frère « le ministre ». Puis il convaincra M<sup>sr</sup> Taché de regagner l'Amérique pour aller pacifier la population de la Rivière-Rouge. Remarquons que Langevin n'y est pour rien dans les arrangements qui se font subséquentement à Ottawa entre le gouvernement fédéral et le pacificateur du Nord-Ouest.

Mais les circonstances changeront, et Langevin devra renoncer à sa position tranquille de modeste trait d'union entre le gouvernement fédéral, qui fait brutalement irruption dans l'Ouest, et un évêque, avec qui il ne se souhaite que des relations cordiales.

C'est sur la promesse d'une amnistie générale que les délégués du Manitoba et M<sup>sr</sup> Taché ont engagé leurs concitoyens à oublier le passé et à entrer joyeusement dans la Confédération canadienne. Restée pendante depuis 1869, la célèbre question de l'amnistie générale passe par une phase critique en 1873. L'affaire du Manitoba se corse avec l'emprisonnement de Lépine pour l'exécution de Scott et la poursuite de Louis Riel, le chef du gouvernement provisoire de 1869. Successeur de Cartier et leader du parti conservateur de la province de Québec, Langevin doit donc prendre position. Tout en étant convaincu que ni le gouvernement canadien ni le gouvernement impérial ne se sont engagés à amnistier les rebelles du Nord-Ouest, Langevin se déclare nettement en faveur de l'amnistie. C'est à ce sujet qu'il écrit à Masson en janvier 1873: « [...] vous savez que chaque fois qu'il m'a été possible de faire quelque chose dans l'intérêt du Manitoba, je l'ai fait, et le ferai encore <sup>3</sup>. » Et M<sup>sr</sup> Taché ne se cache pas de mettre tous ses espoirs sur Langevin pour obtenir justice du gouvernement fédéral. Le fait que Langevin soit devenu le bras droit officiel de Macdonald n'a pas tué tout nationalisme en lui. Et Langevin risque une prise de position qui n'est pas consonante avec celle du gouvernement. Il menace alors le ministère de démissionner si le gouvernement canadien ne fait pas pression sur le gouvernement impérial en faveur de tous les rebelles métis du Nord-Ouest. Le couteau sur la gorge, Macdonald promet de se rendre lui-même en Angleterre après la session et d'en rapporter une loi d'amnistie générale. Mais le Scandale du Pacifique interrompt le règne conservateur à Ottawa. Macdonald cesse d'être le maître tout-puissant de la politique canadienne. Et c'est le gouvernement libéral de

---

<sup>3</sup> H. Langevin à R. Masson, 11 janvier 1873, AHM, FM.

Mackenzie qui met fin, en 1875, à cette épineuse question de l'amnistie, le dernier acte de la première rébellion du Nord-Ouest. Défait aux élections de 1873, Langevin n'est même pas au Parlement pour défendre la cause de M<sup>re</sup> Taché, bien qu'il s'y soit montré très sympathique jusqu'à la compromission.

Mais le mécontentement ne cesse de croître d'année en année au Nord-Ouest. Doté d'une organisation chaotique, due au fait que Cartier, de son propre aveu à M<sup>re</sup> Taché, a « volontairement habillée sa pensée d'une phraséologie obscure pour assurer la passation du Bill du Manitoba <sup>4</sup> », administré par des fonctionnaires souvent incapables, victime d'un jeu faux et décevant d'un gouvernement fédéral d'abord expansionniste, l'Ouest redevient un terrain de guerre dans les années 80. Cette fois, c'est la vallée de la Saskatchewan qui est atteinte, ce pays où les Métis ont immigré à la recherche de l'espace et de la liberté perdus. Le territoire est sous la juridiction religieuse de M<sup>re</sup> Grandin. Mais après avoir gardé un très long silence, l'archevêque de Saint-Boniface doit prendre position, alors qu'explose le fanatisme des races après la pendaison de Louis Riel, le 16 novembre 1885. M<sup>re</sup> Taché est accusé par les adversaires du gouvernement d'être complice de la mort de Riel et, par certains amis du gouvernement, d'avoir soutenu la rébellion. M<sup>re</sup> Taché publie donc une brochure, *La Situation*, le 7 décembre 1885. L'archevêque de Saint-Boniface y expose les droits et les responsabilités de chacune des parties et propose au gouvernement fédéral une nouvelle politique envers le Nord-Ouest afin d'en assurer la complète pacification.

Il est sûr que, de son côté, Langevin a fait tout ce qu'il a pu pour sauver Riel. Il admet que les griefs des Métis sont fondés et que Sir John, qui a pratiqué une politique d'aterrissement envers le Nord-Ouest, n'est peut-être pas moins coupable que les rebelles. Bref, Langevin et M<sup>re</sup> Taché sont également blessés à vif par le drame du Nord-Ouest. Tous deux ressentent la pendaison de Riel avec une indignation profonde et douloureuse comme un soufflet donné à leur race. Mais Langevin est déchiré entre deux. Engagé très activement dans le fédéralisme depuis vingt ans, il est devenu un fervent fédéraliste, animé d'un fort sentiment national. Il est préoccupé de l'achèvement des tâches concrètes et positives que les Pères de la Confédération ont assignées au pouvoir central. Il incarne l'esprit des artisans du Canada, qui ont participé pleinement à la politique économique nationale dont les deux principaux objectifs demeurent : la colonisation et l'exploitation de l'Ouest ainsi que l'établissement du chemin de fer transcontinental. Bien que les nationaux du Québec réclament la démission des ministres canadiens-français fédéraux en signe de protestation, Langevin garde son portefeuille et se réfugie dans le silence. Ce n'est que pendant le

---

<sup>4</sup> A. Taché à T.-A. Bernier, 28 février 1893, A.S.J.C.F., 5290-6.

débat parlementaire sur l'affaire Riel qu'il essaie d'expliquer la position du gouvernement.

Les relations entre M<sup>sr</sup> Taché et Langevin demeurent donc les mêmes pendant ce drame du Nord-Ouest. Nous en avons cette preuve convaincante. Aux élections fédérales de 1887, alors que le parti national de Mercier, fondé autour de la pendaison de Riel, combat les ministres fédéraux avec une hardiesse incroyable, Langevin doit à M<sup>sr</sup> Lafèche sa victoire politique dans Trois-Rivières. Or, M<sup>sr</sup> Lafèche prétend partager les principes de M<sup>sr</sup> Taché sur la question du Nord-Ouest. Il croit que le remède à apporter aux maux des Métis n'est pas le renversement des ministères « au risque d'avoir pis comme le prouve l'expérience du passé », mais l'action de « députés honnêtes, fermes et consciencieux » qui forceraient le gouvernement à la justice, à l'équité et au respect « des droits religieux et civils de tous les citoyens sans distinction de race et de langue <sup>5</sup> ».

Avec les élections fédérales de 1887, la paix est rétablie dans les plaines de l'Ouest canadien. Mais les nationalismes continuent à se heurter au sein de la Confédération canadienne. En 1890, s'ouvre donc une des périodes les plus troublées de l'histoire du Canada avec le début de la célèbre question des écoles du Manitoba. Cette question, c'est en résumé un coup de mort donné aux écoles catholiques et françaises au Manitoba. On sait que M<sup>sr</sup> Taché a terminé sa longue vie au service du Nord-Ouest par un ouvrage puissant où il prend la défense des écoles séparées. Quant à Langevin, il va sans dire qu'il ne peut rester indifférent à la crise, lui qui s'est chargé de la question des écoles à la Conférence de Londres et qui a attaché son nom à l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique. Mais M<sup>sr</sup> Taché et Langevin ont peu de relations au sujet de la question des écoles du Manitoba. A l'intérieur du parti et du gouvernement, Langevin a perdu graduellement du terrain depuis l'arrivée de Chapleau sur la scène fédérale. De plus, l'affaire McGreevy a amené l'évincement de Langevin comme premier ministre du Canada, ainsi que sa démission comme ministre des Travaux publics. Pendant que se joue la question des écoles du Manitoba, Langevin est donc déjà à l'écart du monde politique et, meurtri par les derniers événements de sa carrière publique, il se retire dans un passé qui lui semble moins compromettant que l'actualité historique.

Les relations entre M<sup>sr</sup> Taché et Hector-Louis Langevin, nous les avons vues se nouer pendant un quart de siècle, toutes simples, constamment vraies, un peu banales même, dirions-nous. Elles suivent la trame des événements politiques et, dans un Canada où il persiste une

---

<sup>5</sup> L.-F. Lafèche à L. Désilets, 19 janvier 1887, ASTR, Fonds Marquis, B 3, D 39.

idéologie de régime de chrétienté, unissent un chef religieux, qui est en même temps un chef social, à un chef politique.

Les Pères de la Confédération avaient vu grand et beau. Mais il restait aux artisans du Canada à édifier une nation sur le compromis de 1867. Il leur fallait tenter d'harmoniser différentes énergies vitales dans un seul corps national. Œuvre difficile qui devait présenter plus d'une situation dramatique, surtout au Manitoba et dans le Nord-Ouest, nouvellement intégrés à l'empire canadien. Le soulèvement des Métis à l'occasion de l'annexion de la colonie de la Rivière-Rouge, la question de l'amnistie générale, l'affaire Riel et la question des écoles permirent à M<sup>sr</sup> Taché et à Langevin de se rencontrer dans une action commune. Ils vibrèrent alors d'un même nationalisme, ils se trouvèrent également offensés dans leur sensibilité ethnique et religieuse et se découvrirent une hiérarchie de valeurs fort voisine.

Andrée DÉSILETS,  
*Professeur agrégé d'histoire,*  
*Université de Sherbrooke.*